



## AVIS PUBLIC

Avis public est par le présent donné, par le soussigné greffier de la Ville de Roberval et ce, conformément aux dispositions de l'article 319, de la Loi sur les cités et villes, le Conseil municipal de la Ville de Roberval établit le calendrier 2019 de ses séances du conseil municipal de la Ville de Roberval, tenues à la Mairie de Roberval, au 851 du boulevard Saint-Joseph, à Roberval, aux dates et heures suivantes :

### Année 2019

DATES	HEURES
28 janvier 2019	19h30
18 février 2019	19h30
11 mars 2019	19h30
1 <sup>er</sup> avril 2019	19h30
15 avril 2019	19h30
13 mai 2019	19h30
3 juin 2019	19h30
17 juin 2019	19h30
15 juillet 2019	19h30
26 août 2019	19h30
16 septembre 2019	19h30
7 octobre 2019	19h30
28 octobre 2019	19h30
18 novembre 2019	19h30
16 décembre 2019 - Assemblée extraordinaire	19h30
16 décembre 2019 - Assemblée ordinaire	Vers 20h00, soit immédiatement après la séance extraordinaire prévue à 19h30
19 décembre 2019	13h00

DONNÉ à Roberval, ce 12<sup>e</sup> jour du mois de novembre 2018  
LA VILLE DE ROBERVAL,

*Signé Me Luc R. Bouchard*

Me Luc R. Bouchard, notaire  
Directeur des affaires juridiques et Greffier

(PUBLIÉ DANS L'ÉTOILE DU LAC DES MERCREDIS 5 ET 12 DÉCEMBRE 2018)